



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 79122

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les vives préoccupations exprimées par le syndicat de défense des policiers municipaux concernant l'armement des policiers municipaux. En effet, suite aux attentats de Paris de Janvier 2015, le ministre de l'intérieur au cours d'un entretien le 15 janvier avait assuré aux représentants du syndicat de défense des policiers municipaux que les préfets ne s'opposeraient pas à l'armement des policiers municipaux, si les maires le demandaient et si les formalités légales étaient remplies, compte tenu du contexte. Aujourd'hui, les forces d'État avec le plan Vigipirate sont au bout de leurs moyens humains, et le ministre demande aux maires de mobiliser leur police municipale pour surveiller les lieux de culte dont les églises, nouvellement menacées. Pourtant, malgré les promesses et instructions du ministre de l'intérieur, de nombreux préfets refusent, de manière généralisée, et contre la volonté des maires qui le souhaitent, l'armement des polices municipales sur leur département. Ceci porte gravement atteinte à la liberté des communes, et constitue une attaque à l'égard des policiers municipaux qui deviennent ainsi des cibles humaines. Ainsi, le SDPM demande à juste titre de reconnaître l'indispensable implication des policiers municipaux dans la lutte contre l'insécurité et le maintien de la paix publique et de ne pas en faire des cibles humaines. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79122

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3326

Question retirée le : 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)